



INFOgarde

8 mars 2021

CE QUI SE PASSE DANS LE RÉSEAU...

8 mars 2021

Malgré le confinement et la pandémie, à l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) les dossiers ne sont pas en pause et le travail continue.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LA PÉNURIE

L'AGPQ tient à remercier tous les gestionnaires qui ont pris de temps de répondre aux sondages « Je travaille » du gouvernement et celui de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE). Les résultats de ces sondages nous ont permis de faire avancer le dossier de la planification de la main-d'œuvre pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans notre réseau.

Le comité sur la planification de la main-d'œuvre mis en place par le Ministère de la Famille (MFA) a été élargi. Depuis quelques semaines, nous travaillons non seulement avec le MFA mais aussi avec le Ministère du travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et les Cégeps pour mettre en place un programme accéléré de DEC en Technique d'éducation à l'enfance (programme COUD) ainsi que la possibilité d'un programme de Reconnaissance des acquis (RAC) qui seraient financés par le gouvernement.

Le programme COUD est un programme de formation de courte durée qui a pour but d'attirer de nouvelles candidates dans notre réseau. Quant au programme RAC, il servirait à faire reconnaître des employées non qualifiées qui sont déjà à votre emploi.

Les membres qui étaient avec nous dans les années 2008-2009 se souviendront du programme RAC mis en place par l'AGPQ en collaboration avec Emploi Québec et divers Cégeps. Ce programme fut un succès énorme qui nous a permis de faire reconnaître plus de 600 éducatrices dans notre réseau. Nous espérons pouvoir en faire autant avec cette nouvelle initiative. À suivre...

REGLES BUDGÉTAIRES 2021-2022

Nous avons rencontré le MFA le mois dernier pour discuter de nos besoins et nos préoccupations dans le cadre des Règles budgétaires 2021-2022. Voici un résumé des principaux sujets que nous avons traités.

À cause de la pandémie, il est clair que le taux de présence et le taux d'occupation sont des préoccupations majeures pour nous tous. Nous avons donc sensibilisé le MFA à ce sujet. Une autre grande préoccupation est à l'effet que depuis quelques années, les augmentations que le gouvernement nous accorde sont bien en dessous des augmentations des coûts de dépenses réelles. Un réinvestissement dans le réseau des garderies subventionnées est nécessaire pour continuer à offrir des services de qualité. Un autre sujet important est la reddition de compte pour l'allocation COVID-19. Pour le moment, la reddition de compte est encore à l'étude. À suivre...

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHÉSION À L'AGPQ

Vous recevrez sous peu l'invitation de l'AGPQ à renouveler votre adhésion pour l'année 2021-2022. Nous vous remercions d'avance pour votre confiance et votre appui au fil des ans.

Si vous n'êtes pas membre de l'AGPQ et aimeriez le devenir, communiquez avec Nathalie Alain au 514-485-2221. Elle se fera un plaisir de discuter avec vous. De plus, nous vous soulignons que :

- Nous offrons un forfait d'entrée intéressant pour chaque nouveau membre;
- Nous offrons des tarifs sur mesure pour les petites installations;
- Si vous êtes propriétaire d'une garderie en région éloignée et loin des grands centres urbains, l'AGPQ a une proposition d'adhésion spéciale pour vous inclure dans notre grande famille !

Vous vous souviendrez que l'an dernier l'AGPQ avait sollicité votre appui en vous demandant de devenir membre ou de renouveler votre adhésion afin que nous puissions embaucher une ressource additionnelle à la permanence de l'AGPQ. Grâce à votre appui, nous avons embauché Nathalie Alain qui continue avec nous cette année et qui est bien appréciée des membres.

Important :

À chaque année, nous devons remettre au MFA la liste de nos membres et la preuve qu'ils ont payé leur cotisation annuelle afin de continuer à être reconnue comme une association nationale qui vous représente. Il y a du pouvoir dans les nombres. Plus nous sommes nombreux et unis, plus nous avons l'écoute du gouvernement.

Ensemble, unis et fort!

Le conseil d'administration de l'AGPQ

L'ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES, SOUVENT COPIÉE MAIS JAMAIS ÉGALÉE !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.

Pour devenir membre maintenant >

Nos partenaires



**Therrien
Couture**

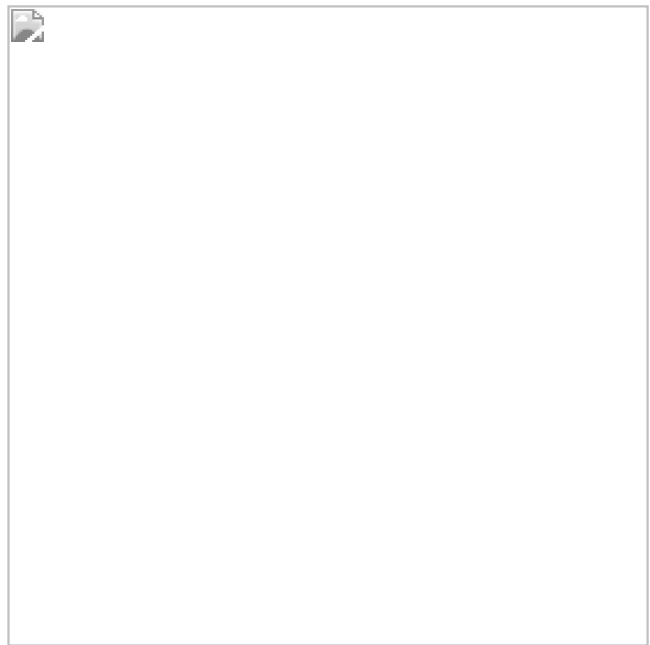
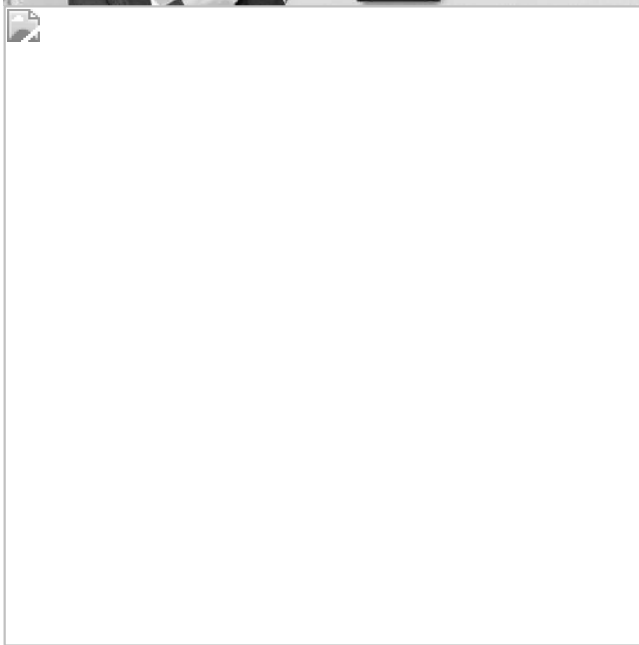


**acceo
services de garde**

Planitou.ca
L'enfant au quotidien



ASSURANCES
ANDRÉE BERNIER
& FILLES INC.
Cabinet en assurance de dommages



AGPQ
7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,
Montréal (Québec) H1M 2Y2
Tél : 514-485-2221 poste 0
Sans Frais : 1-888-655-6060
Web : www.agpq.ca